RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le conseil municipal des enfants de Québec

VILLE DE QUÉBEC

l'accent d'Amérique

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ?

Le conseil municipal des enfants, CME, est un programme qui s'adresse aux enfants du 3e cycle du niveau primaire. La démarche consiste à inviter les écoles primaires des commissions scolaires de Québec à désigner, par un processus démocratique, des enfants qui les représenteront au conseil municipal des enfants. Parallèlement, tous les enfants du 3e cycle des écoles qui participent au conseil pourront être sensibilisés au fonctionnement de la démocratie municipale avec la collaboration de leur professeur.

Objectifs du CME :

- Sensibiliser les enfants à l'importance d'exercer une citoyenneté active.
- Offrir aux enfants la possibilité d'apprendre le fonctionnement de la municipalité et de la démocratie locale.
- Permettre à des enfants qui représentent leurs pairs de se réunir afin de débattre ensemble d'enjeux communs qui les concernent.
- Permettre à des enfants de vivre une expérience politique en s'impliquant dans leur communauté.
- Sensibiliser les membres du conseil municipal de la Ville aux préoccupations des enfants.
- Encourager les enfants à réaliser des projets concrets et stimulants dans leur milieu.

Les élèves représentant leur école discutent de projets ou de problématiques qui concernent leur école, leur quartier ou l'ensemble de la ville. Pendant l'année scolaire, ils sont invités à participer à des rencontres pour échanger des idées, discuter d'enjeux qui les concerne et élaborer un projet visant à améliorer la qualité de vie dans leur milieu. Ces activités se déroulent en dehors des heures scolaires. À la fin de l'année scolaire, les résultats de ces rencontres sont présentés au conseil municipal de la Ville de Québec.

En cette année bien particulière, le CME a tenu sa 16e édition. Cinq écoles se sont inscrites au programme, qui a été allégé en raison des rencontres, tenues en mode virtuel, dans le contexte de la pandémie. Les jeunes représentants ont participé à trois rencontres.

POURQUOI PARTICIPER ?

Le conseil municipal des enfants offre aux élèves du 3e cycle du primaire une occasion unique de s'éduquer à la démocratie.

Une expérience au CME permet :

- D'être sensibilisé à l'importance d'exercer une citoyenneté active;
- D'expérimenter les processus démocratiques, les débats et le vote;
- D'expérimenter le rôle d'un conseiller municipal ou d'une conseillère municipale;
- De débattre d'enjeux communs qui les concernent;
- D'apprendre le fonctionnement de la municipalité et de la démocratie locale;
- De proposer un projet concret et stimulant dans leur école, leur quartier ou dans la ville.

LES THÈMES DEPUIS 2005

Le 7 juin 2004, le conseil municipal a décidé de mettre sur pied un conseil municipal des enfants afin de permettre aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de la Ville et de réaliser des projets concrets dans leur milieu.

Les activités du premier conseil municipal des enfants se sont déroulées, en 2005, sous le thème du civisme. Ce sont les enfants eux-mêmes qui avaient proposé ce thème au conseil municipal lors du lancement de ce projet le 7 juin2004.

Voici les thèmes choisis au fil des ans :

2005 : Le civisme
2006 : L'environnement
2007 : La sécurité
2008 : Fêtons le 400e !
2009 : L'eau, une ressource à protéger
2010 : Les conditions de vie des enfants de la Ville de Québec
2011 : Québec, une ville verte

2012 : Une ville active et en santé
2013 : Québec, une ville branchée sur le monde
2014 : Québec, une ville historique
2015 : Québec, une ville sportive
2016 : Touriste dans ma ville
2017 : Vieux-Québec, patrimoine mondial de l'UNESCO
2018 : Vivre-ensemble : pour que chaque citoyen ait sa place dans la ville
2019 : La valorisation de l'eau
2020 : Les changements climatiques

2021
Cette année, les activités du conseil municipal des enfants se sont déroulées sous le thème de la
« La sécurité routière »

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2021

À l'automne 2020, des invitations ont été transmises aux écoles primaires de la Ville de Québec. En contexte de pandémie et à cause du risque du retour de l'école à la maison, plusieurs écoles ont fait le choix de ne pas participer cette année. Toutefois, cinq écoles se sont inscrites au programme.

La coordination du CME est assurée par M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, qui était accompagnée par son collègue M. Dave Gagnon-Pelletier, lors des rencontres virtuelles.

Quinze élèves du troisième cycle du primaire se sont inscrits au conseil municipal des enfants édition 2021. En accord avec l'objectif poursuivi par le projet, soit celui de sensibiliser les enfants aux valeurs démocratiques et à l'engagement citoyen, les représentants des élèves ont été désignés par un processus démocratique défini par les écoles.

LISTE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
2021

NOM	PRÉNOM	ÉCOLE	ARRONDISSEMENT
Stanton	Archibald	École Dominique-Savio	Cité-Limoilou
Roy	Juliette	École Dominique-Savio	Cité-Limoilou
Rouleau-Obando	Ena-Rose	École Fernand-Séguin	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Roy	Mathilde	École Fernand-Séguin	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Trépanier	Sarah	École Fernand-Séguin	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Guérard	Iris	École Grande-Hermine	Cité-Limoilou
Langlois	Philippe	École Grande-Hermine	Cité-Limoilou
Brodeur	Aurélie	École internationale Filteau	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Lemay	Raphaëlle	École internationale Filteau	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Payares Rojas	Samuel Camilo	École internationale Filteau	Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
Beauchesne	Magalie	École Sainte-Monique	Les Rivières
Trtak	Jasen	École Sainte-Monique	Les Rivières
Guérard	Iris	École Sainte-Monique	Les Rivières

Programmation 2021
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Cette année, les activités du conseil municipal des enfants de Québec se dérouleront sous le thème de **la sécurité routière**. Une occasion unique de te sensibiliser aux actions de la Ville en cette matière, d'échanger sur les comportements à adopter et les actions possibles pour améliorer la sécurité de tous les utilisateurs de la route. Deviens un relayeur et explique à tes camarades de classe et à ta famille ce qu'on peut faire pour qu'il y ait encore moins d'accidents et de collisions dans notre ville.

Programmation des activités :

1re rencontre, lundi 25 janvier (de 18 h 30 à 19 h 30)

- Accueil et présentations des participants
- Rôle et fonctionnement du conseil municipal des enfants
- Présentation de la programmation annuelle
- Thème annuel : La sécurité routière
- Mandat : Devenez des relayeurs

2e rencontre, lundi 22 février (de 18 h 30 à 19 h 30)

- Présentation sur la sécurité routière
- Citoyenneté, démocratie et instances décisionnelles de la Ville de Québec
- Quiz

3e rencontre, lundi 26 avril (de 18 h 30 à 19 h 30)

- Débat sur un projet de règlement fictif
- Présentation des projets des écoles

4e rencontre, lundi 21juin

- Dépôt du rapport des activités du CME au conseil municipal et présentation des projets

LES ACTIVITÉS

Cette année, les activités du conseil municipal des enfants de Québec se sont déroulées sous le thème de la sécurité routière. Il s'agissait d'une occasion unique pour les élèves d'être sensibilisés à la réalité municipale concernant ce sujet, d'autant plus que la Ville a dernièrement lancé sa nouvelle Stratégie de sécurité routière, où elle s'engage à tout mettre en œuvre, avec la collaboration de ses citoyens, pour qu'il y ait moins d'accidents et de collisions dans notre ville.

Les rencontres virtuelles visaient à sensibiliser les jeunes à la démocratie municipale et à l'importance d'une citoyenneté active, tout en leur permettant d'en apprendre davantage sur le thème annuel.

Première rencontre : lundi 25 janvier 2021

Thème annuel et mandat

C'est à la première rencontre que les membres du conseil municipal des enfants ont pu en apprendre davantage sur le rôle et le fonctionnement du CME, ainsi que sur la programmation annuelle. C'est aussi à cette rencontre que les jeunes élus ont pu prendre connaissance du mandat qui leur était confié cette année.

Mandat 2021 : La sécurité routière

Cette année, le conseil municipal de la Ville de Québec te demande de devenir un relayeur! Tu devras expliquer à tes camarades de classe et à ta famille ce qu'on peut faire pour qu'il y ait encore moins d'accidents et de collisions dans notre ville.

Avec l'aide du professeur qui vous accompagne, chaque école doit proposer une façon originale de sensibiliser, d'informer les élèves et le personnel de votre école, vos familles ou votre entourage, sur une des actions suggérées aux citoyens dans la nouvelle stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec.

1. Traverser aux passages à piétons, ça marche
2. Ralentir en zone résidentielle, ça tient la route
3. S'arrêter sur une rouge, c'est brillant
4. Ralentir en zone scolaire, un jeu d'enfant

À la 2e rencontre, il sera question des comportements à adopter et des actions possibles pour améliorer la sécurité de tous les utilisateurs de la route. Tu peux déjà aller consulter ce lien pour réfléchir au projet que tu pourrais soumettre à tes camarades: https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/securite-routiere/ce-que-vous-pouvez-faire/index.aspx

Est-ce que ce sera par le biais d'une chanson, d'un dépliant publicitaire, d'une conférence, d'un concours ? Soyez créatifs!

Démarche à suivre avec ton professeur

Choisir un projet de façon démocratique

Tout d'abord, tu dois convenir d'un moment avec ton professeur pour réaliser cette activité. Voici la marche à suivre :

1. Il faut diviser la classe en équipes.
2. Chaque équipe doit proposer un projet et trouver des arguments pour le justifier. Chaque équipe doit désigner un représentant.
3. Le représentant présente le projet de son équipe devant les autres élèves de la classe. Il devra défendre son idée parce qu'il veut que son projet soit choisi par la classe! Les autres élèves peuvent poser des questions.
4. On passe au vote! À main levée ou par scrutin, chaque élève vote pour le projet qu'il souhaite que son école retienne. L'objectif final est de choisir le meilleur projet. Il faudra voter pour choisir le projet de classe qui sera retenu (principe de 50 % +1).

Plusieurs classes peuvent participer, mais un seul projet doit être retenu pour ton école. Au besoin, avec ton professeur, vous pouvez même organiser une petite consultation publique, avec un vote d'assemblée !

Présentation vidéo

Pour présenter le projet choisi par ton école au conseil municipal de la Ville de Québec, vous devez réaliser une courte présentation vidéo (entre 30 secondes et 1 minute). Attention au respect des consignes sanitaires pendant le tournage!

Voici quelques consignes :

- Commencez votre vidéo en vous adressant à la conseillère municipale ou au conseiller municipal du quartier où se situe votre école ;

- Dites de quelle école vous êtes ;
- Présentez votre projet.

Vous devez expliquer en quoi il consiste. Vous pouvez expliquer pourquoi il a été choisi, présenter les principales étapes de réalisation, suggérer qui devrait le faire, soumettre un échéancier, etc.

- Soyez créatifs ! Dessins, images, accessoires, mise en scène, personnages…

2e rencontre : lundi 22 février 2021

Citoyenneté, démocratie et instances décisionnelles de la Ville de Québec

Dans le cadre de la deuxième rencontre, il a été question de citoyenneté, de démocratie, du découpage territorial et des instances décisionnelles de la Ville de Québec. Quelques jours avant la rencontre, les jeunes avaient reçu le document « Tout sur ma ville » dont ils devaient prendre connaissance avant la rencontre afin d'en apprendre un peu plus sur la Ville et son fonctionnement. Ainsi à la rencontre, nous avons reparlé du contenu de cette lecture et approfondi certaines notions. Les jeunes ont pu se familiariser avec le découpage territorial de la Ville, les rôles des conseils d'arrondissement, du comité exécutif, du conseil municipal et des conseils de quartier. Puis, question de s'amuser, les élèves ont testé leurs connaissances en jouant à un quiz.

En deuxième partie de la rencontre, M. Hervé Chapon, conseiller en planification du transport à la Ville de Québec, est venu entretenir les jeunes sur la sécurité routière et plus particulièrement sur la Stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec. L'objectif était d'en apprendre davantage sur le sujet et d'aider les jeunes à se préparer à la réalisation du mandat qui leur a été confié. Les jeunes ont pu poser des questions et échanger avec M. Chapon, que nous remercions d'ailleurs pour sa participation.

3e rencontre : lundi 7 juin 2021

Simulation d'un débat sur un projet de règlement fictif

À la troisième rencontre, après avoir présenté leur projet devant leurs collègues et échangé sur leur expérience, les jeunes ont été invités à participer à un débat sur un projet de règlement fictif. Par les années passées, cette activité se déroulait à la salle du conseil où les jeunes prenaient place et jouaient le rôle de conseillers municipaux et où la séance était présidée par le ou la présidente du conseil.

Malheureusement, cette année, nous n'avons pu nous y déplacer. Nous avons quand même réalisé l'activité en mode virtuel, comme le fait le conseil municipal depuis les derniers mois.

Le projet de règlement a été rejeté à l'unanimité!

SIMULATION DE DÉBAT

La sécurité routière

Pour te faire vivre l'expérience d'un débat, je t'invite à lire cette mise en situation. Il s'agit d'un projet de règlement fictif. Imagine que tu es conseiller municipal ou conseillère municipale. Tu dois prendre position. N'oublie pas, tu représentes les citoyens de ton district électoral. Tu peux déjà prendre position et réfléchir à des arguments (même si ce n'est pas ta vraie opinion!). Tour à tour, vous serez invité à prendre la parole et donner votre opinion.

MISE EN SITUATION *(projet fictif)*

La Ville de Québec s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de tous et chacun sur le réseau routier municipal. En contrepartie, les citoyens de Québec doivent s'engager à ralentir et à être courtois.

Afin de sensibiliser tous les usagers à la courtoisie et au partage de la route, la Ville de Québec veut adopter un règlement pour mettre en place des patrouilles fantômes qui donneraient des amendes aux piétons, cyclistes et automobilistes qui seraient surpris à ne pas être courtois. (Par exemple, un automobiliste qui ne s'arrêterait pas à un passage piéton peint sur la chaussée alors qu'un piéton attend pour passer, ou un cycliste qui roule très vite et qui ne s'arrêterait pas pour laisser traverser des piétons recevrait une contravention).

Vous devez prendre position

Êtes-vous pour ou contre ce projet de règlement? Quels sont vos arguments?

Vous êtes pour le projet de règlement

Par exemple, vous pourriez dire que selon vous, c'est une excellente idée, qu'il faut être plus sévère et que ce règlement forcera les citoyens à être courtois et à partager la route. Selon vous, actuellement, la Ville mise trop seulement sur l'information et la sensibilisation des citoyens. Les policiers émettent des constats d'infraction à ceux qui enfreignent le code de conduite, mais ce n'est pas assez. En tant qu'élu, vous voulez protéger les citoyens et vous êtes d'avis qu'on devrait sévir envers ceux qui ne sont pas courtois. Vous voterez pour.

Vous êtes contre le projet de règlement

Pourquoi?

Par exemple, vous pourriez dire que vous n'êtes pas d'accord avec cette méthode que vous jugez trop sévère. Vous êtes d'avis que la courtoisie qui relève du libre choix de chaque personne. Vous craignez beaucoup de plaintes des citoyens. En plus, ça coûtera très cher parce qu'il faudra plus de policiers sur le territoire. Vous êtes d'avis que la Ville devrait davantage informer et sensibiliser les citoyens à la courtoisie et au partage de la route. C'est suffisant. Vous voterez contre.

As-tu d'autres arguments pour justifier ta position?

Nous passerons au vote!

N'oublie pas, on fait ça pour s'amuser. 😊

4e rencontre: lundi 21 juin 2021

Dépôt du rapport d'activités

Puisque les séances du conseil ont encore lieu en mode virtuel, les jeunes n'ont pas pu se présenter à la séance du conseil pour aller expliquer à M. le Maire et aux conseillers municipaux ce qu'ils ont fait cette année et présenter leurs projets. Dans les circonstances, un montage vidéo des projets des jeunes a été diffusée à la séance du conseil municipal du 21 juin 2021.

Enfin, si les circonstances le permettent, les jeunes seront invités à l'automne prochain à une petite activité de clôture, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, pour avoir au moins pu une fois pendant leur expérience au sein du conseil municipal des enfants de siéger comme un conseiller municipal.

Les élèves du conseil municipal des enfants 2021

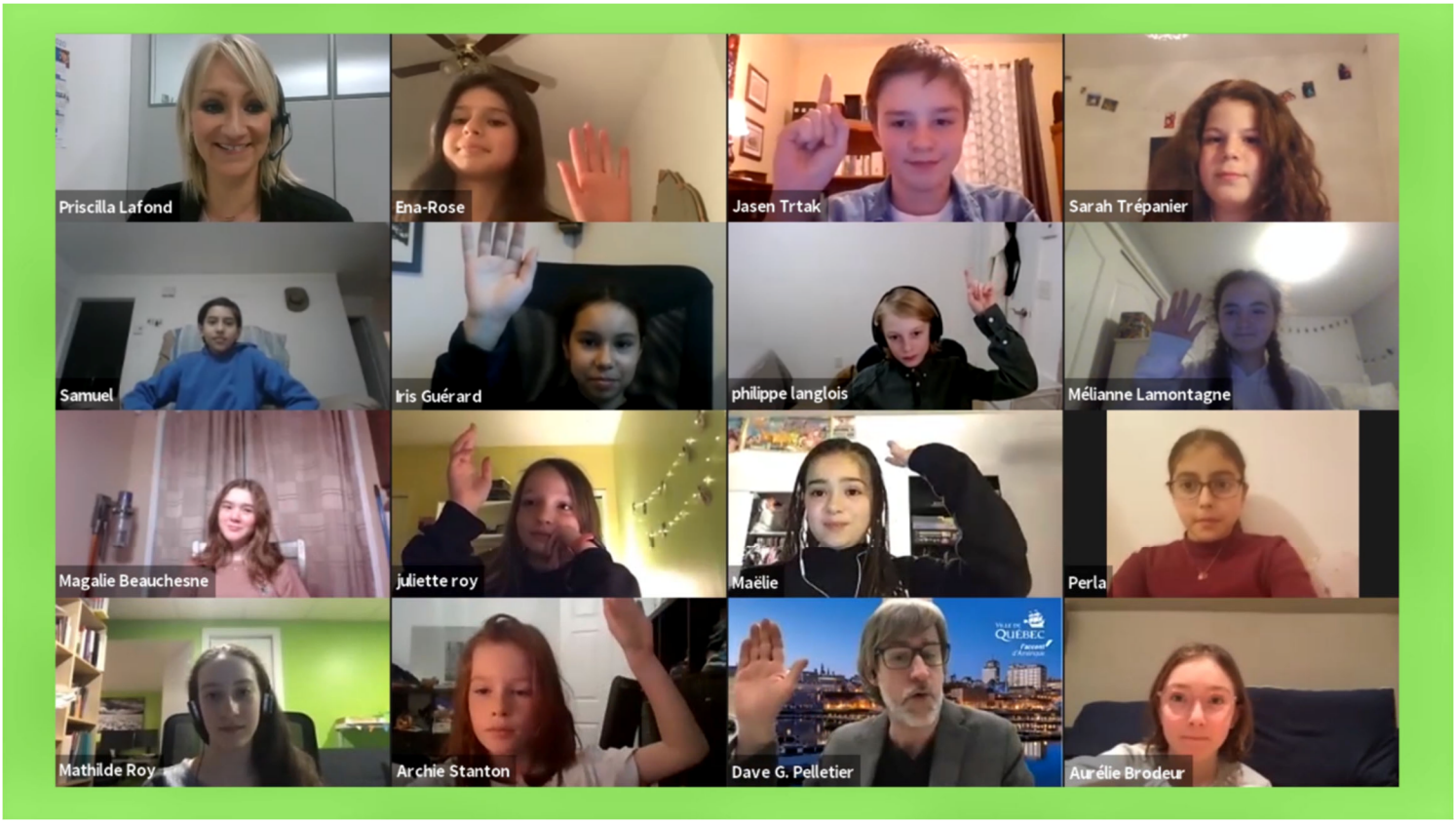

Bonnes vacances!